



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/37/71
S/14842

20 janvier 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 19 janvier 1982, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai déjà appelé votre attention à plusieurs reprises sur les atrocités que l'OLP terroriste a commises contre des Juifs et des établissements juifs. Parmi ces actes odieux, on peut citer par exemple l'horrible attaque à la grenade que l'OLP a lancée le 27 juillet 1980 contre des écoliers juifs d'Anvers, causant la mort d'un enfant et blessant 17 enfants et adultes [voir ma lettre du 29 juillet 1980 (A/35/357-S/14081)], ainsi que l'attaque à la mitraillette que cette organisation a perpétrée contre un groupe de fidèles réunis devant une synagogue de Vienne, le 29 août 1981 pour l'office du samedi matin, au cours de laquelle deux personnes ont été tuées et 19 autres blessées [voir ma lettre du 31 août 1981 (A/36/468-S/14670)].

Conformément à son attitude violemment antisémite et dans le cadre de la longue série d'attentats antisémites qu'elle a commis, l'OLP a, le vendredi 15 janvier 1982, dans la soirée, fait exploser une bombe dans un restaurant appartenant à des Juifs et fréquenté par des Juifs à Berlin-Ouest. L'explosion a causé la mort d'un bébé de 14 mois et blessé 24 personnes. Le lendemain, l'agence Reuters a fait savoir de Beyrouth que l'un des groupes coiffés par l'OLP revendiquait la responsabilité de cet acte criminel.

Ces actes odieux révèlent la véritable nature de cette organisation terroriste. Sous le prétexte de militer pour la "libération nationale" et de mener une "lutte armée contre l'entité sioniste", l'OLP n'a pas seulement pour objet de détruire un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies; elle est également engagée dans une impitoyable campagne contre les Juifs et les institutions juives dans le monde entier.

A/37/71
S/14842
Français
Page 2

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

